

Présentation de la démarche Pacte Climat 2030

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030



Fil rouge de la présentation



Organigramme et organisation de la Direction Climat et Transition Ecologique



Origine de la démarche Pacte Climat 2030 et gouvernance



2024 : année de co-construction de la démarche



Grands objectifs de la démarche



La plateforme numérique : *réaliser son autodiagnostic et accéder à des ressources, aides et dispositifs*



Les webinaires-flash *Les jeudis des entreprises en transition*

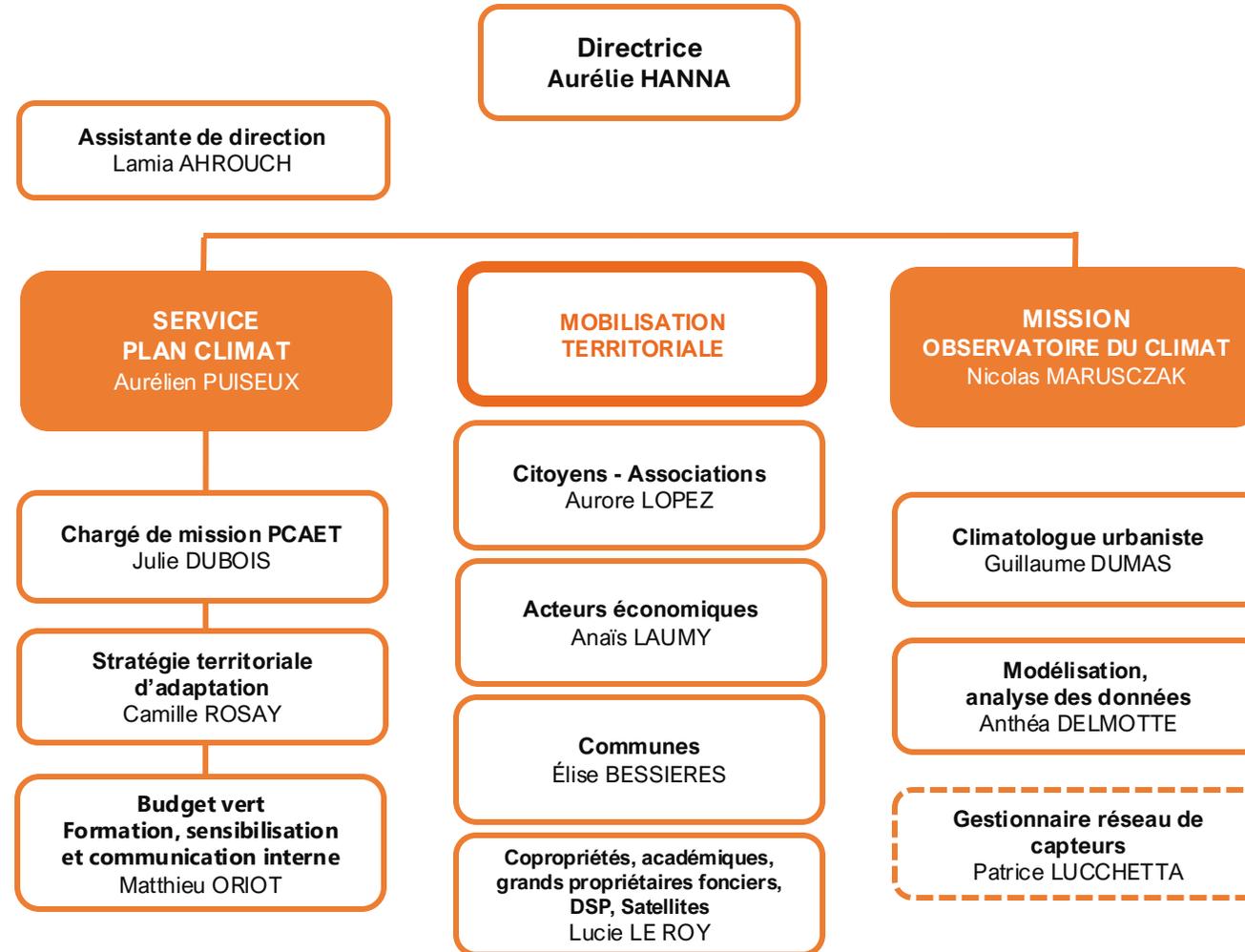


La *Charte d'engagement Pacte Climat 2030*



2025 : poursuite de la dynamique engagée

Organigramme de la Direction Climat et Transition Ecologique



Missions & objectifs DCTE

SERVICE PLAN CLIMAT Aurélien PUISEUX

Mission : Animer la feuille de route de l'administration pour la transition écologique

Objectif : Systématiser la prise en compte par chaque DG des enjeux climat et transition écologique dans toutes les actions, projets, politiques publiques portées par la collectivité

MOBILISATION TERRITORIALE

Mission : Animer et mobiliser les différents acteurs du territoire autour des enjeux de transition écologique

Objectif : Impulser une dynamique et engager les acteurs socio-économiques et les citoyens à passer à l'action

MISSION OBSERVATOIRE DU CLIMAT Nicolas MARUSCZAK

Mission : Mettre en place et animer, en interne comme en externe, un observatoire métropolitain du climat et de la transition écologique

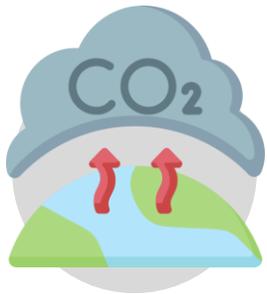
Objectif : Accompagner les services et les élus dans un pilotage efficace des projets de la collectivité, rendre compte aux citoyens et aux acteurs socio-économiques en les engageant à agir à leur niveau

Origine de la démarche : un Plan de mobilisation des entreprises pour répondre aux objectifs du PCAET

Rappel de l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat : une trop faible mobilisation des acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens...)

Commande politique : Programmer un Plan de mobilisation des entreprises.

Afin d'atteindre les grands objectifs du Plan Climat de Toulouse Métropole à horizon 2030...



-40% des émissions de Gaz à Effet de Serre (par rapport à 2008)



-20% de consommation énergétique (par rapport à 2016)



x2 de la part locale des énergies renouvelables consommées sur le territoire (par rapport à 2012)



S'adapter au **climat local** et à ses **évolutions**

...les acteurs économiques locaux doivent être mobilisés et accompagnés.

Gouvernance Pacte Climat 2030

Commanditaire (élu référent) : M. François CHOLLET, Vice-Président délégué à l'écologie, à la transition énergétique et au volet économique du PCAET.

Autres élus associés dans le COPIL : M. Joseph CARLES, M. Bertrand SERP.

Directrice de projet : Katia MIROCHNITCHENKO, DG Développement économique.

Cheffe de projet : Anaïs LAUMY, chargée de mission mobilisation des acteurs économiques à la Direction Climat et Transition Écologique (DG aux Transitions).

Gardien du temps : Pierre PAPAIX, co-pilote de la mission économie circulaire à la Direction Implantation Economique (DG Développement économique).

Equipe-projet : Lucie LE ROY (chargée de mission mobilisation territoriale à la DCTE), Pierre PAPAIX, Anaïs LAUMY, David CARUHEL (Directeur à l'Implantation Economique), Aurélie HANNA (Directrice Climat et Transition Ecologique), Stéphane BÉQUET (Directeur des projets de transitions), Nathalie BERTHOLLIER (DG aux Transitions), Katia MIROCHNITCHENKO.

Contributeurs projet (permanents ou ponctuels) :

Services TM :

- DG Développement économique : direction campus innovants, direction implantation économique, direction emploi insertion.
- DG Environnement et Espaces Publics : direction politique et prévention déchets, direction environnement énergie, direction mobilités, direction cycle de l'eau.
- DG aux Transitions : direction climat et transition écologique, direction prospective et transformation publique, direction de projets de transition, direction transition numérique.
- Direction communication externe (rattachée au cabinet du Maire-Président).

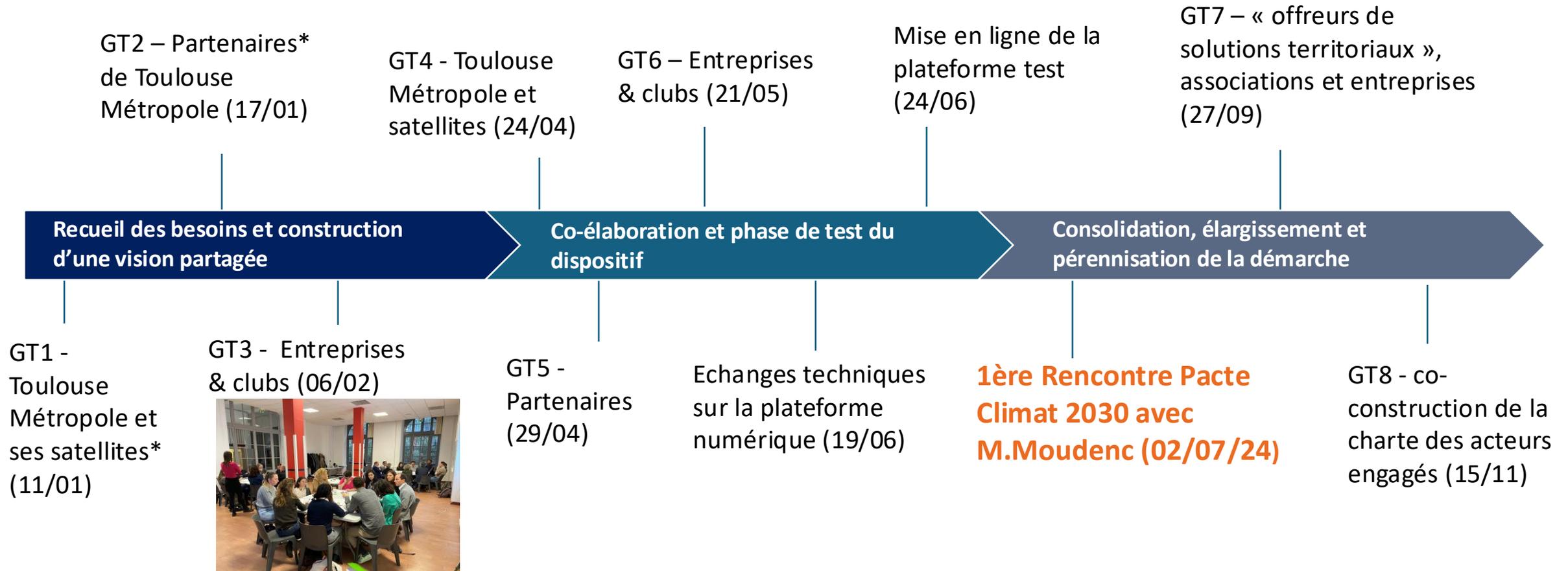
4 satellites : TISSEO (Direction attractivité), OPPIDEA-EUROPOLIA (direction du développement), Agence d'Attractivité de Toulouse Métropole, AUAT (pôles transition écologique et économie),

7 partenaires : CCI Toulouse Haute-Garonne, CMA Haute-Garonne, Ademe Occitanie, BPI Occitanie, DREETS Occitanie, CRESS Occitanie, Ad'Occ.

Prochain COPIL : 11 avril



Année 2024 : co-construction du Pacte Climat 2030 avec nos partenaires CEREMA-Efficacity



Satellites associés : TISSEO, OPPIDEA-EUROPOLIA, AUAT, Agence d'Attractivité TM

Partenaires associés : CCI, CMA, ADEME, BPI, Agence de Développement économique de la Région Occitanie (Ad'Occ), CRESS Occitanie

Grands objectifs issus de la phase de co-construction



Fournir aux acteurs économiques un **catalogue d'ingénierie et de services** proposés par Toulouse Métropole et ses partenaires en faveur de la transition écologique via une plateforme numérique **pour un accès + simple** ;



Maintenir la dynamique partenariale et favoriser le **retour d'expériences** entre pairs (ateliers thématiques, webinaires-flash...) **pour + de partage de bonnes pratiques** ;



Encourager et valoriser l'**engagement** des acteurs économiques via une charte **pour + de passage à l'action** ;

Plateforme numérique Pacte Climat 2030

- Mise en ligne de la plateforme pour :

- Sensibiliser les entreprises aux enjeux de la transition écologique et leur permettre de réaliser un **autodiagnostic comportant 8 thématiques** pour évaluer leur maturité ;
- Accéder à des **ressources/aides/dispositifs** « ciblés » d'accompagnement en fonction des résultats de l'autodiagnostic.

Lien Plateforme : [Évaluez votre maturité dans la transition écologique! | Acteurs engagés](#)

Toulouse Métropole

DESCRIPTION

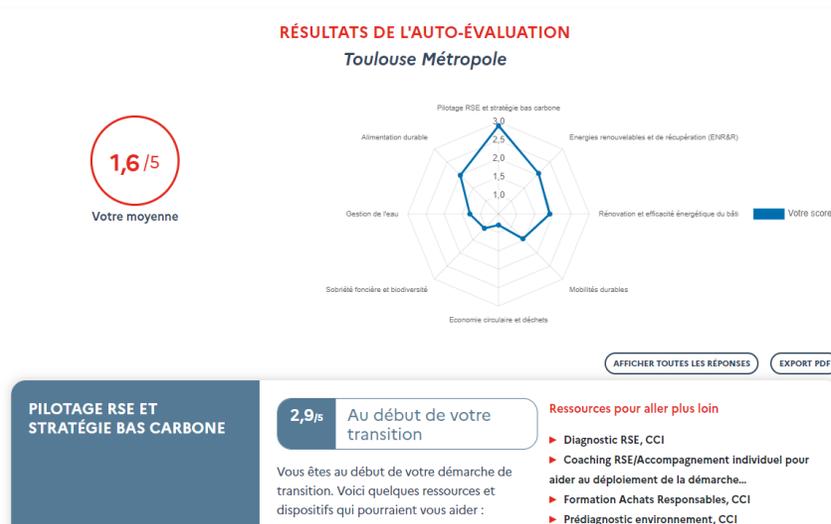
DÉMARRER →

toulouse
métropole



Le Cerema est un établissement public qui apporte son expertise pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires. Grâce à ses 26 implantations partout en France, il accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets.

cerema.fr doc.cerema.fr expertises-territoires.fr



Partie 3/8: Rénovation et efficacité énergétique du bâti

Question
19/65

Avez-vous une bonne connaissance de vos consommations d'énergie ?

- Oui et nous connaissons bien la répartition de nos différents usages de consommation d'énergie (chauffage, éclairage, etc.)
- Oui mais de manière générale et peu précise
- Non

efficacity

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Mise en place de webinaires-flash *Les jeudis des entreprises en transition*

Des solutions concrètes d'accompagnement, des intervenants de qualité et des retours d'expérience réussis, un jeudi par mois (13h15-14h).

Co-organisés avec la **CCI Toulouse Haute-Garonne** et la **CMA Haute-Garonne**.

Ces **webinaires** proposent des solutions aux entreprises qui peuvent :

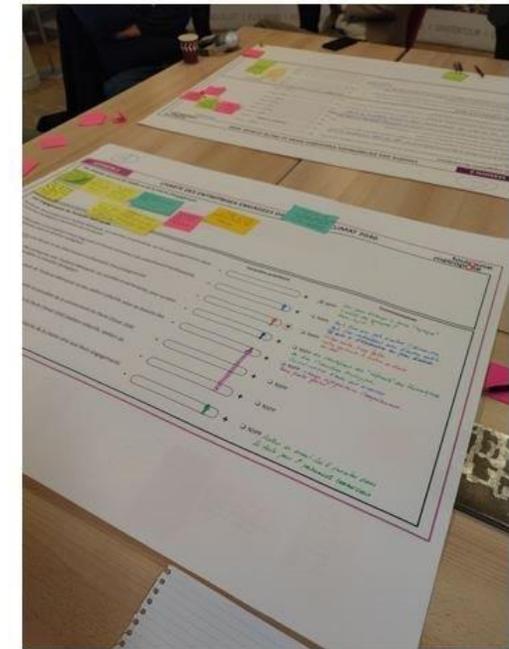
- avoir des **difficultés à trouver les bons interlocuteurs pour être accompagnés** dans leurs projets de transition ;
- manquer **de temps** et de **moyens** ;
- faire face à une **complexité administrative** et à une **évolution fréquente des normes, aides et dispositifs**.



Une Charte d'engagement Pacte Climat 2030 co-construite avec les acteurs



GT Charte d'engagement le 15/11/2024



Charte d'engagement Pacte Climat 2030



PRÉAMBULE

L'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole a montré la nécessité de mobilisation de tous les acteurs du territoire, et notamment les acteurs socio-économiques, pour poursuivre ensemble vers l'atteinte des objectifs territoriaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique.

À travers le Pacte Climat 2030, Toulouse Métropole souhaite offrir un cadre de coopération public-privé en faveur du climat, en impulsant un mouvement général coordonné, pour entraîner et mobiliser les acteurs socio-économiques dans une responsabilité collective de transformation territoriale.

La présente Charte, co-construite avec un panel d'acteurs, formalise les engagements réciproques des acteurs socio-économiques et de Toulouse Métropole.

Cette démarche encourage les acteurs socio-économiques à améliorer leurs pratiques quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Dans un objectif d'accélération et de massification des actions locales en faveur de la transition écologique, cette Charte est proposée à tous les acteurs socio-économiques du territoire.

Il ne s'agit pas d'un label mais d'une démarche volontariste. Par la signature de cette Charte, les deux parties s'engagent à mener des actions concrètes en rejoignant un réseau d'acteurs favorisant le partage d'expériences et la progression de son engagement.

Acteurs économiques, rejoignez le Pacte Climat 2030 !

TOULOUSE MÉTROPOLE S'ENGAGE À :

- Être exemplaire sur les enjeux de la transition écologique ;
- Assurer une posture de « facilitatrice » sur les enjeux de transition écologique pour les acteurs socio-économiques du territoire ;
- Animer la communauté des acteurs engagés dans le Pacte Climat 2030 en renforçant les synergies et la mise en réseau avec les acteurs du territoire (partenaires, clubs et fédérations d'entreprises, etc.) ;
- Mettre à disposition un outil gratuit d'auto-diagnostic avec un accès centralisé à des aides, ressources et dispositifs d'accompagnement dans la transition écologique ;
- Actualiser régulièrement (une fois par an minimum) le guichet unique des aides, ressources et dispositifs ;
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement collectif (ateliers thématiques) adapté aux acteurs socio-économiques qui expriment le besoin (notamment en fonction de leur taille et secteur d'activité), selon les ressources dont dispose la collectivité ;
- Proposer un kit de communication en interne pour les acteurs socio-économiques ;
- Valoriser les acteurs socio-économiques qui s'engagent dans le Pacte Climat 2030 (site internet, événements, médias et réseaux sociaux...).

LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES S'ENGAGENT À :

- Valider l'engagement par la direction de la structure et identifier un référent interne « Pacte Climat 2030 » ;
- Faire vivre la démarche au sein de la structure en impliquant les managers et les salariés, les usagers ;
- Aller progressivement au-delà des obligations réglementaires de manière volontariste ;
- Réaliser chaque année l'auto-diagnostic de la structure avec sincérité, transparence et éthique ;
- Mettre en place progressivement un plan d'actions structuré pour se fixer des objectifs et s'assurer de disposer des moyens pour les atteindre en valorisant l'existant (adapté à la capacité des structures) ;
- Transmettre des éléments de reporting à Toulouse Métropole dans le cadre d'un bilan annuel des actions mises en œuvre par la structure (adapté à la capacité des structures) ;
- Sur une base volontaire, participer à des événements (séminaire annuelle, atelier collectif, webinaire...), contribuer à des partages d'expériences et à des visites sur site dans le cadre du Pacte Climat 2030 ;
- Communiquer sur la démarche (site internet, événements, médias...) et s'engager, selon les possibilités et sur une base volontaire, à être ambassadeur du Pacte Climat 2030 au sein des différents réseaux d'acteurs socio-économiques.

LES MODALITÉS D'USAGE DE LA CHARTE

L'adhésion à la Charte d'engagement Pacte Climat 2030 est ouverte à tous les acteurs socio-économiques situés sur le territoire de Toulouse Métropole qui souhaitent s'engager, sous réserve de respecter les modalités suivantes :

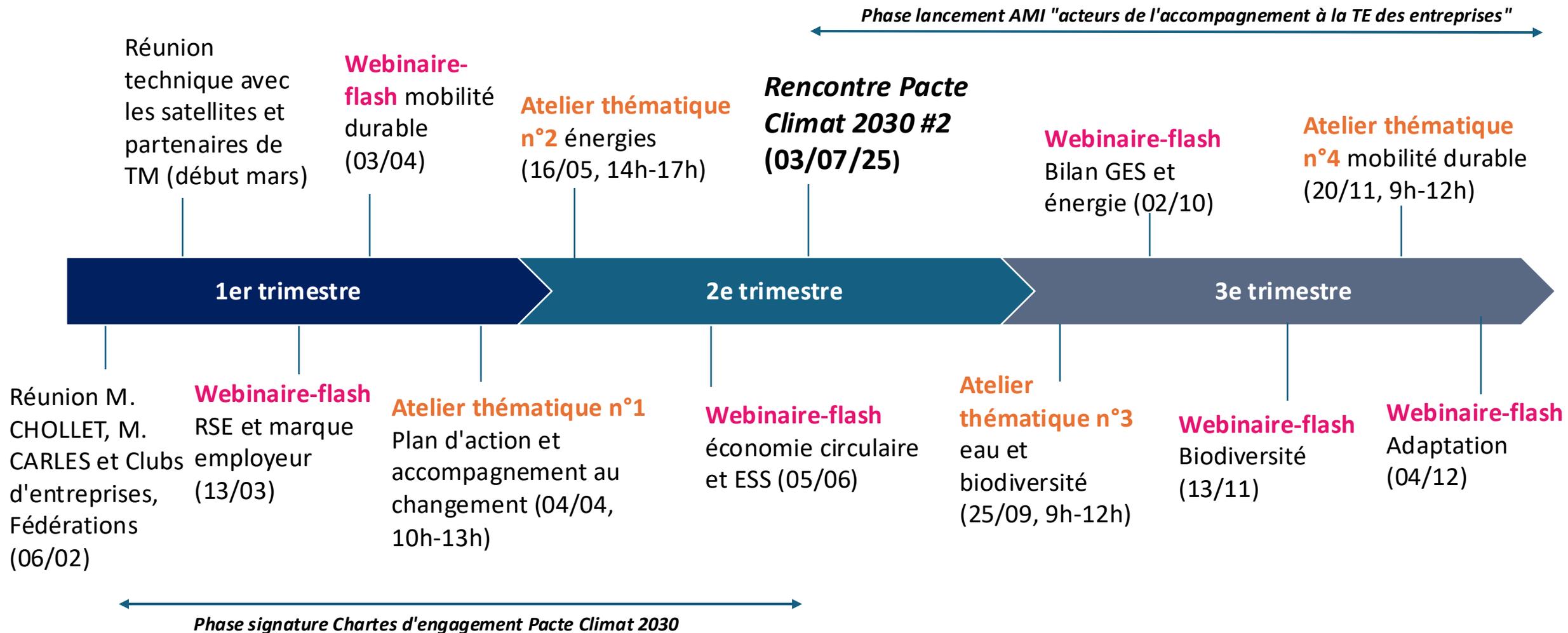
- L'adhésion à la Charte est décidée au niveau de la Direction de la structure.
- L'adhésion à la Charte est gratuite, valable pour une période d'un an, à reconduction tacite sous réserve d'actualisation annuelle par la structure de son auto-diagnostic et après le bilan annuel de ses actions.
- Toulouse Métropole se réserve le droit de vérifier le respect des engagements par les structures signataires de la Charte : celles-ci s'engagent à apporter les éléments demandés dans ce cadre.
- Pour les structures multi-sites, les engagements et l'auto-diagnostic s'appliquent à minima à l'ensemble des sites installés sur le territoire de Toulouse Métropole.
- Les signataires autorisent l'utilisation de leur image et propos dans les différents outils de communication déployés par Toulouse Métropole.

Le _____
Pour Toulouse Métropole,
Le Maire-Président

Pour la structure,
Le Directeur ou la Directrice



Programmation 2025 du Pacte Climat 2030



Tout au long de l'année : renforcer la communication globale de la démarche
De février à juin : évaluation de la première année Pacte Climat 2030 avec la MEPP

Conclusion : prochaines dates

Prochaines dates Pacte Climat 2030 :

Webinaire #3 **économie circulaire et ESS** : jeudi 5 juin de 13h15 à 14h

Atelier n°2 **Sobriété énergétique et foncière** : vendredi 16 mai de 14h à 17h.

Deuxième **Rencontre Pacte Climat 2030** à l'Auditorium de la Médiathèque : jeudi 3 juillet de 10h à 12h30

Plus d'informations sur le Pacte Climat 2030 :

<https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/accompagnement-aux-entreprises/pacteclimat2030>

+ d'infos



Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030



toulouse
métropole



PLAN CLIMAT
TOULOUSE MÉTROPOLE
En actions!

toulouse
métropole